

FORMATION

PSC1



Cours effectif limité – Payant

2021/2022

Sur inscription

angers.fr



Prévention et Secours Civiques - niveau 1

Pour Educateurs, animateurs, Enseignants

9h pour devenir Secouriste !

Ce projet vise notamment à optimiser le nombre d'acteurs éducatifs susceptibles de conduire des ateliers de sensibilisation « gestes qui sauvent » en direction de jeunes Angevins sur les temps scolaires et périscolaires tant pour accroître le nombre de personnes formées que pour diffuser des valeurs de solidarité et de citoyenneté.

« Cette démarche s'inscrit dans le cadre de notre Politique Educative Locale visant à soutenir les parents et l'école sur la base de compétences en particulier, dont « les gestes qui sauvent » et surtout de promouvoir toutes les actions visant à l'éducation à la citoyenneté.

Notre ambition est de permettre à tous les jeunes Angevins de bénéficier d'une initiation suffisante au niveau élémentaire afin qu'ils puissent accéder avec succès aux formations PSC1 dispensées au niveau des collèges.

Au-delà de la nécessité d'assurer sa propre sécurité, la sensibilisation « aux gestes qui sauvent » constitue un des éléments qui contribuent à son intégration de citoyen dans la vie de la cité. »





Un groupe de travail de représentants de la DASEN 49 et de la Ville d'Angers ont reformulé ces référentiels de l'Education Nationale afin de les adapter à la nature de ce projet local tout en préservant l'essentiel.

Ce présent document constitue la synthèse de ce travail afin qu'il puisse servir de « Référentiels internes de formation et de certification, prévention et secours civiques de niveau 1 » de la Ville d'Angers en partenariat avec la Direction Départementale 49 des services de l'Education Nationale.

SESSION 1 : 12, 19 et 26 janvier 2022

SESSION 2 : 9, 16 et 23 mars 2022

SESSION 3 : 1^{er}, 8 et 15 juin 2022

Les sessions se déroulent à l'Institut municipal

de 14h à 17h

Inscription à l'Institut Municipal

Cours réservé en priorité aux éducateurs, animateurs, enseignants. A titre exceptionnel et dans le cas de places disponibles, inscription possible sous réserve du paiement des droits d'inscription.

Tarif normal : 50,40 €

Tarif réduit Angers : 41,85 €

Tarif Carte Partenaires/Etudiant : 21,78 €

